



COMMUNE
de
ROMANEL-SUR-LAUSANNE

PREAVIS MUNICIPAL

No 12 / 2017

au Conseil communal

* * *

**Achat de trois véhicules
pour le Service des Travaux**

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux,

1. INTRODUCTION

Dans le but de garantir la qualité de nos services publics communaux, nous avons l'honneur de vous soumettre ce dossier et de vous demander votre aval pour sa concrétisation.

2. PREAMBULE

En préambule, nous vous rappelons la liste non exhaustive des charges de base du Service des Travaux de la Commune de Romanel-sur-Lausanne.

Administration :

- former les apprentis,
- effectuer les travaux de bureaux (courrier, rapports, élaboration de dossiers, etc.),
- imputer les factures,
- participer au budget,
- organiser et participer aux rendez-vous de chantiers et d'affaires,
- assurer le suivi des demandes d'abattage,
- participer au recrutement des collaborateurs du service,
- contrôler les infrastructures, lister les travaux et les faire exécuter,
- réceptionner, valider, rédiger et transmettre les propositions des collaborateurs,
- contrôler la remise en état des fouilles de chantiers et rendre compte au Bureau Technique.

Déchets :

- collecter et trier le PET,
- vidanger l'ALU et le fer blanc,
- collecter et ouvrir les sacs à ordures ménagères non conformes,
- nettoyer, vider les poubelles publiques, recharger les poubelles "Robidog"
- nettoyer les écopoints,
- exploiter la déchetterie.

Espaces verts :

- entretenir les infrastructures (parcs, terrains de football, lac, cimetière, etc.),
- aménager et créer de nouveaux espaces,
- entretenir les gazons (faucher, scarifier, enrichir),
- choisir, entretenir et arroser les massifs floraux,
- entretenir les ruisseaux et contrôler les pollutions éventuelles,
- entretenir les forêts,
- désherber les plates-bandes et surfaces florales,
- tailler les végétations des espaces verts,
- planter les plantes ornementales (printemps, été et automne),
- contrôler le feu bactérien (maladies),
- contrôler sur le terrain, les demandes d'abattage.

Routes :

- nettoyer les sacs de routes,
- poser, entretenir et retirer les piquets de bord de route (balises) lors de la saison hivernale,
- éparer et faucher les bords des routes,
- réparer et entretenir les espaces routiers (service de piquet hivernal, salage, déneigement, petites réparations),
- entretenir les sentiers et chemins.

Service Technique :

- préparer les manifestations et effectuer un service de piquet sur demande,
- entretenir les véhicules et machines,
- assurer divers transports,
- assurer les services funèbres (creuse, cérémonie, finitions après la cérémonie),
- effectuer diverses réparations sur le domaine communal,
- entretenir le mobilier urbain (bancs, poubelles, etc.),
- contrôler la sécurité des installations selon les directives du BPA,
- contrôler et entretenir les canalisations EC-EU.

La Municipalité, suivant une politique logique de renouvellement, a porté au plan des investissements, dans le "Budget 2017", le montant de **Fr. 150'000.--** pour l'achat de trois véhicules pour le Service des Travaux. Ce préavis prévoit le remplacement d'un véhicule utilitaire, l'achat d'une tondeuse et d'un véhicule électrique.

Un utilitaire de la marque Nissan Cabstar. Ce véhicule, destiné à remplacer l'IVECO, qui est en service depuis plus de 12 ans, correspond mieux aux besoins actuels et futurs de notre Commune. De plus, des retours d'expériences très positifs nous ont été transmis par plusieurs paysagistes qui l'ont choisi.

Montant net, TTC: **Fr. 45'200.-- / Fr. 41'200.--** avec la reprise de l'ancien IVECO (Fr. 4'000.--).

Une tondeuse autoportée de la marque STIGA. Cette tondeuse présente l'avantage de hacher très finement l'herbe et de la "renvoyer" dans le gazon (technique de multiclip). Ce procédé innovant réduira le temps de tonte de certaines zones (pas de vidanges de bacs) et abaissera les coûts du gazon amené en déchetterie (Fr. 90.-- / tonne).

Montant net, TTC : Fr. 25'600.-- (incluant la reprise de l'ancienne tondeuse autoportée ETESIA Fr. 2'000.--).

Un véhicule électrique de la marque GOUPIL. Ce véhicule permet une organisation plus efficace de la distribution du personnel pour l'accomplissement des tâches sur le terrain. L'efficacité du Service des Travaux en serait ainsi renforcée. De plus, de par les différentes options choisies, ce véhicule seconderait idéalement les véhicules actuels (ramassage petites ordures, fauche de petites surfaces, ramassage des feuilles, tournées de ramassage des poubelles).

Montant net, TTC : Fr. 43'200.--.

3. PROPOSITION D'ACHAT

Pour vous présenter ce préavis, plusieurs offres ont été demandées et remises aux membres de la Commission Technique; le choix retenu a été fait par rapport aux critères suivants : prix et aspects techniques.

3.1 VEHICULE UTILITAIRE

NISSAN NT400 CABSTAR

- moteur diesel 130 ch.
- couleur : blanc.

Accessoires :

- pont alu. basculant sur 3 côtés.
- crochet de remorque.
- gyrophare.
- rehausses de ridelles.

Montant net, TTC, avec rabais et reprise de l'ancien IVECO Fr. 41'200.--

Le véhicule est garanti 5 ans ou 160'000 km.

L'offre comprend un contrat d'entretien qui couvre les deux premiers services après 24 mois et après 48 mois.



3.2 TONDEUSE

TONDEUSE AUTOPORTEE STIGA PARK PRO 740

- moteur B&S 2 cylindres 8270 Prof.
- démarreur électrique.
- transmission hydraulique.
- vitesse entrainement continu.
- tableau de bord avec écran.
- direction Servo, piston hydraulique.
- poids 271 kgs.
- plateau de coupe Multiclip 125 Pro EL Combi.
- homologation routière, y compris expertise et taxe.

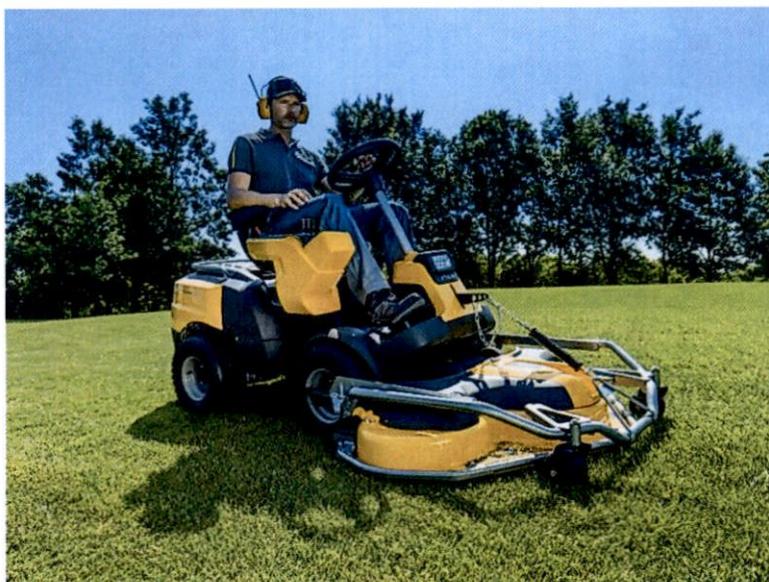
Accessoires

- plateau de coupe Multiclip 180 M Multi-Four.

Montant net, TTC, avec rabais et reprise de l'ancien Etesia

Fr. 25'600.--

Le véhicule et ses accessoires sont garantis 24 mois.



3.3 VEHICULE ELECTRIQUE

Transporteur électrique GOUPIL G4

- Châssis avec suspension intégrale conçu pour résister aux fortes charges.
- Entièrement traité anticorrosion par cataphorèse.
- Couleur de carrosserie : blanc.
- Cabine complète avec toit, pare-brise, essuie et lave glace, vitre arrière et 2 rétroviseurs.
- Sièges confort.
- Ceintures de sécurité 3 points.
- Tableau de bord complet avec afficheur LCD couleur haute-définition.
- Commandes au volant.
- Sélection petite et grande vitesse.
- **Batterie Lithium Fer Phosphate (LiFePo4) 7,2 kW - sans entretien, garantie 5 ans.**
- Autonomie 85 km. (cycle R101).

- Charge partielle possible (20 % par heure de recharge).
- Chargeur embarqué automatique.
- Indicateur de charge des batteries avec coupure à 95 % de décharge et compteur d'heures.
- Moteur AC induction.
- Puissance nominale 10 kW. Couple max. 57 Nm.
- Convertisseur 48-12V. pour alimentation auxiliaire.
- Freinage électrique au relâchement de la pédale (Récupération d'énergie).
- Freins hydrauliques sur les 4 roues.
- Assistance au freinage électrique avec récupération d'énergie.
- Roues pneus M+S 155/13 C.
- Vitesse 45 km/h.
- Rampe maximum à vide 30 %, à plein 15 %.
- Charge remorquable maximum 3'000 kgs.
- Homologué route N1 = 1'400 kgs (Remorque non freinée 750 kgs).
- Charge utile sellette 1'428 kgs.
- Eclairage routier complet Fr. 32'500.--

- Homologation routière fédérale, frais d'expertise.
- Préparation véhicule Fr. 900.--

Accessoires

Equipement cabine et sécurité :

- Feux de jour avant à LEDS Inclus
- Feu antibrouillard arrière et feux de recul Inclus
- Pare-brise chauffant Inclus
- Prise extérieure P17 Inclus
- Avertisseur sonore de marche avant et arrière Fr. 300.--
- Autoradio CD/MP3 – Bluetooth et installation HP Fr. 310.--
- Portes amovibles à fermeture centralisée avec vitres coulissantes Fr. 1'350.--
- Kit portes amovibles (pour circulation sans les portes) Fr. 240.--
- Direction assistée Fr. 1'450.--
- Chauffage cabine thermique "WEBASTO" Fr. 2'100.--
- Pack de rangement central et paroi cabine Fr. 300.--
- Kit sécurité : Gilet, triangle, ampoules Fr. 80.--
- Feu orange flash sur le toit Fr. 450.--

Pont - benne - traction:

- 1 coffre de rangement gauche sous le pont Fr. 240.--
- Plateau basculant hydraulique,
ridelles amovibles sur les 3 côtés (215 x 122 cm.) Fr. 3'950.--
- Charge utile sur plateau G4 Li : 1'180 kgs
- Rehausses grillagées sur les 3 côtés Fr. 1'280.--
- Crochet d'attelage arrière mixte avec prise électrique 7 pôles Fr. 370.--
- 4 pneus neige catégorie "C" en monte d'origine
à la place des M+S Plus-value Fr. 100.--

Total de l'ensemble **Fr. 45'920.--**
 Remise communale - Fr. 2'720.--

Montant net, TTC Fr 43'200.--

Disponibilité : 3 mois dès la réception de la commande (4 mois pour une couleur spéciale).

- Livraison :** franco-domicile avec instructions et mise en route.
- Garantie :** véhicule : 24 mois sur les pièces reconnues défectueuses.
Batteries : **Lithium 5 ans** (2 ans à taux plein et 3 ans dégressif).
- Service après-vente :** assuré par le concessionnaire Chalut Green Service SA (succursale d'Aclens).



4. RECAPITULATION

Véhicule utilitaire et ses accessoires	Fr. 41'200.--
Tondeuse et ses accessoires	Fr. 25'600.--
Véhicule électrique et ses accessoires	<u>Fr. 43'200.--</u>
Montant net, TTC	<u>Fr. 110'000.--</u>

5. FINANCEMENT

Cette dépense est prévue à raison de Fr. 150'000.-- dans les comptes d'investissements du budget 2017.

La Municipalité propose le financement par prélèvement sur la trésorerie courante ou, au besoin, sur les lignes de crédits disponibles.

L'amortissement sera effectué sur une période maximum de 10 ans, par le biais du compte 430.3313.00.

6. CONCLUSIONS

En conclusion, nous vous proposons, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux, de prendre les décisions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL DE ROMANEL-SUR-LAUSANNE

- vu le Préavis municipal No 12/2017 adopté en séance de Municipalité du 21 août 2017;
- ouï le rapport de la Commission des Finances;
- ouï le rapport de la Commission Technique;
- vu que cet objet a été porté à l'ordre du jour;

d é c i d e

- d'accepter le préavis tel que présenté;
- d'accorder le crédit de **Fr. 110'000.--** représentant le montant total de l'achat;
- de financer cette dépense par prélèvement sur la trésorerie courante ou, au besoin, sur les lignes de crédits disponibles;
- d'autoriser l'amortissement de cette dépense sur une période de 10 ans.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Vice-Syndic :   La Secrétaire : 

D. Favre N. Pralong

Municipal en charge du dossier : M. Blaise Jaunin
Municipal en charge des finances : M. Daniel Crot, Syndic

Romanel-sur-Lausanne, le 31 juillet 2017